PHI1013 : *INTRODUCTION A LA PHILOSOPHIE MEDIEVALE*

David Piché, professeur agrégé
514 343-6111, p. 1355
david.piche@umontreal.ca

But du cours

Le Moyen Âge représente une époque de renaissances culturelles durant laquelle des institutions de savoir furent mises sur pieds et des univers théoriques variés furent élaborés. C'est aussi une période au cours de laquelle le statut même de la philosophie comme activité spéculative et art de vivre fut profondément discuté. Le présent cours, inévitablement introductif, a pour but de repenser ensemble quelques grands thèmes du philosopher médiéval en les situant au préalable dans leurs contextes d'émergence historico-culturels. Étant donné l'amplitude et la richesse de la période considérée, nous focaliserons notre attention sur un certain nombre d'auteurs et de questions qui se démarquent par leur pertinence philosophique et leur importance historique.

Objectifs

1. Comprendre les thèses et arguments développés par les grands penseurs médiévaux au sujet de problèmes philosophiques majeurs.
2. Acquérir une connaissance générale des cadres historique et culturel à l'intérieur desquels la philosophie s'est développée au Moyen Âge.
3. Apprendre à maîtriser les principaux outils conceptuels nécessaires à l'interprétation des textes philosophiques de la période médiévale.
4. Développer la capacité de mise en contexte historique.

Contenu

Le cours portera essentiellement sur les thèmes suivants :

1. La pensée médiévale en contextes : le transfert des centres d'études.
2. Les renaissances dans l'Occident latin : traductions, dialectique, universités et scolastique.
3. Épistémologie : le statut de la philosophie au regard de la théologie et de la religion; la classification des sciences philosophiques; l'objet de la métaphysique.
4. Ontologie : l'être, l'étant et l'essence; les universaux.
5. Logique : finalité et objet de la logique; la sémantique des termes; la théorie de la supposition.
6. Anthropologie : la composition de la substance humaine; immatérialité et immortalité de l'âme humaine; nature et fonction de l'intellect.
7. Gnoséologie : sources, modalités et portée de la connaissance humaine; intuition, abstraction, intentionnalité et représentation.
8. Métaphysique et cosmologie : les preuves de l'existence de Dieu; la toute-puissance divine; le problème du mal; les conceptions de la vérité; éternité et création du monde; le cosmos péripatéticien et ses critiques.
9. Éthique : morale de la vertu et morale du devoir; l'idéal de vie philosophique; sérénité, détachement et déification de l'humain.

Le cours prendra appui sur des extraits choisis parmi les œuvres des auteurs suivants : Abélard, Albert le Grand, Anselme de Cantorbéry, Averroès, Avicenne, Boèce, Boèce de Dacie, Bonaventure, Buridan, Dietrich de Freiberg, Eckhart, Guillaume d'Ockham, Hervé de Nédellec, Jean Duns Scot, Maïmonide, Nicole Oresme, Philippe le Chancelier, Pierre d'Auriol, Pierre de Jean Olivi, Siger de Brabant, Thomas d'Aquin.

PHI1013 : ***INTRODUCTION A LA PHILOSOPHIE MEDIEVALE***

Formule pédagogique

Leçons magistrales, appuyées sur les lectures obligatoires, avec participation des étudiants sous forme de questions.

Lectures obligatoires: tous les textes à lire en vue des séances de cours et des examens seront disponibles sur internet.

Bibliographie sélective complémentaire:

- BIANCHI, L. et RANDI, E., *Vérités dissonantes. Aristote à la fin du Moyen Âge*, Cerf / Éditions Universitaires de Fribourg, 1993.
- *Encyclopedia of Medieval Philosophy*, Henrik Lagerlund (éd.), Springer, 2011.
- FLASCH, K., *Introduction à la philosophie médiévale*, Flammarion, 1998.
- GILSON, É., *La philosophie au Moyen Âge. Des origines patristiques à la fin du XIVe siècle*, Payot, 1986 (1999) – 2e éd. revue et augmentée.
- LE GOFF, J., *Les intellectuels au Moyen Âge*, Seuil, 2000.
- LIBERA, A. DE, *La philosophie médiévale*, PUF (Quadrige), 2004.
- MARENBON, J., *Later Medieval Philosophy (1150-1350). An Introduction*, Routledge, 1987 (1991).
- *Id.*, *Medieval Philosophy: an historical and philosophical introduction*, Routledge, 2007.
- VIGNAUX, P., *Philosophie au Moyen Âge*, Vrin, 2004.
- *Dictionnaire du Moyen Âge*, sous la direction de CL. GAUVARD, A. DE LIBERA et M. ZINK, PUF, 2002 (2004[2]).
- *Le vocabulaire de …* (série comprenant plusieurs titres, dont) *: Aristote, Augustin, Averroès, Eckhart, Ockham, Thomas d'Aquin*, Paris, Ellipses, 2001-2009.
- *Philosophes médiévaux des XIIIe et XIVe siècles*, Anthologie de textes philosophiques, sous la dir. de R. IMBACH et M.-H. MÉLÉARD, 10/18, 1986.
- *Routledge History of Philosophy*. III *Medieval Philosophy*, J. MARENBON (ed.), Routledge, 1998.
- *The Cambridge Companion to Medieval Philosophy*, A.S. MCGRADE (ed.), Cambridge University Press, 2003.
- *The Cambridge History of Later Medieval Philosophy*, N. KRETZMANN, A. KENNY, J. PINBORG (ed.), Cambridge University Press, 1982.
- *The Cambridge History of Medieval Philosophy*, R. PASNAU (ed.), Cambridge University Press, 2010.

Ressources sur internet

SIEPM

Société Internationale pour l'Étude de la Philosophie Médiévale.

Outre les informations relatives à cette société savante, le site contient une liste de liens et de ressources en ligne pour les études de philosophie médiévale.

http://www.siepm.uni-freiburg.de/

Site du médiéviste Peter King

Articles, textes latins numérisés de philosophes médiévaux et traductions anglaises.

http://individual.utoronto.ca/pking/index.html

Site du médiéviste Paul Vincent Spade

Répertoire de liens concernant la philosophie médiévale.

http://pvspade.com/Logic/index.html

Stanford Encyclopedia of Philosophy
Nombreuses entrées pertinentes pour la philosophie médiévale.
http://plato.stanford.edu/

Modes d'évaluation

* Deux examens en classe portant sur les lectures obligatoires et la matière présentée lors des séances de cours; le premier à la mi-session, le second en fin de session (25% chacun).
** Un travail écrit, dont les modalités restent à préciser, à remettre en fin de session (50%).

*** Un certain pourcentage de l'évaluation sera réservé à la correction de la langue. Une pénalité de 5% par jour est appliquée à tout travail remis en retard.

Une période de 20 à 30 minutes sera réservée pour fins d'évaluation en ligne des enseignements à l'intérieur d'une séance de cours qui, pour les cours à horaire régulier, sera soit à la 12e semaine du trimestre, soit à la 13e semaine du trimestre (du 23 novembre 2015 au 6 décembre 2015).

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement
La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18
Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :
http://r18.uqam.ca/la-reglementation.html

Politique no 16 contre le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.
La Politique16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

- Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
- Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
- Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
- Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
- Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
- Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
- Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
- Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :
http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf
Consulter aussi la **Politique # 42 contre le harcèlement psychologique** :
http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_42.pdf